

curiosité du plus simple amateur et suffit pour transformer en une suite de découvertes parfois étonnantes, ce qui pourrait n'être qu'une longue énumération. Quelques exemples suffiront à illustrer ce fait. L'édition originale du premier roman québécois, *L'Influence d'un livre*, de Philippe Aubert de Gaspé fils, paru en 1837, est évalué à 2 500\$, alors que le deuxième ouvrage du genre, *Les fiancés de 1812*, de Joseph Doutre, paru en 1844, vaut 1 250\$. L'édition originale du *Refus global* est évaluée, en cette année qui marque le cinquantième anniversaire de sa publication, à 1 500\$. La valeur de la première édition de *l'Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, de Pierre-François-Xavier de Charlevoix, publiée à Paris en 1744, est estimée à 5 000\$ et celle de *l'Histoire du Canada*, François-Xavier Garneau, dont les quatre volumes ont paru un siècle plus tard à Québec, est fixé à 2 500\$.

Bien entendu le catalogue ne se limite pas aux documents de grand prix et l'on pourra s'étonner également de la modicité de certaines éditions originales. *Le Survenant*, de Germaine Guèvremont, paru en 1945, est ainsi évalué à 20\$. *Les Songes en équilibre*, premier livre d'Anne Hébert, publié en 1942, vaut aujourd'hui 40\$. Quant à *Bonheur d'occasion*, que Gabrielle Roy fit paraître en deux volumes en 1945, on peut encore l'obtenir, semble-t-il, pour 75\$. Il y en a donc pour tous les goûts et pour toutes les bourses dans ce guide qui a également le mérite assez rare de répertorier plusieurs titres de périodiques.

Fruit d'une longue pratique et réalisé avec un soin qui révèle un réel attachement au domaine du livre, ce guide doit être salué comme un apport important au domaine de la bibliophilie québécoise. Il intéressera aussi bien le spécialiste désireux de confirmer ses intuitions que le néophyte qui pourrait bien y voir une passionnante introduction au monde des livres de collection. Il ne faudrait donc pas s'étonner si l'on cite à l'avenir le nom de Villeneuve à la suite de ceux de Gagnon, Dionne et Lande.

Daniel Chouinard

Bibliothèque nationale du Québec

Économie et bibliothèques, sous la direction de Jean-Michel Salaün. Paris : Éditions du Cercle de la librairie. 1997. 234 p.

L'ouvrage se veut un outil de réflexion pour combler un important vide dans la francophonie, soit une perspective économique de la fonction des bibliothèques. Comme le signale Salaün (p.14), les préoccupations économiques et culturelles ont souvent été mises en opposition, mais le besoin de justifier la valeur des bibliothèques en relation avec leur rôle social est plus que jamais à l'ordre du jour. Considérant les efforts faits pour évaluer le poids économique des industries culturelles et celui des autoroutes de l'information, entre autres, on constate que nous en savons peu sur celui des bibliothèques. Trop souvent les décideurs ne calculent que les investissements dans la pierre, notamment dans le cas d'un projet comme « *la très grande bibliothèque* » (p.18).

Conçu à la suite d'un colloque organisé par l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSIBB), le livre est un recueil de textes écrits par différents auteurs. Il se divise en quatre parties. La première « Pour une économie des bibliothèques » comprend cinq chapitres qui exposent des façons de conceptualiser le modèle économique des bibliothèques. Salaün signe trois textes dans lesquels il rappelle les justifications économiques de la constitution des collections : économie d'échelle, économie de temps et économie en matière d'assurance ou pour la conservation. Florence Muet discute de la bibliothèque en tant qu'organisation de service opérant à plusieurs niveaux (service de base, périphérique et global) et résume les particularités de la production des services dans un tel contexte. Par ailleurs, Jalel Rouissi fait le point de manière intéressante sur la valeur économique du patrimoine des bibliothèques en se basant sur les perceptions des nombreux acteurs jouant un rôle dans « *l'offre patrimoniale d'une bibliothèque municipale* » (p.63).

Dans la deuxième partie, « Bibliothèques, industries culturelles et industries de l'information », on trouve trois chapitres dédiés aux relations qu'entretiennent les bibliothèques avec d'autres champs

économiques. Henri Gay traite des relations, parfois tendues, entre bibliothèques et librairies. L'auteur soulève le débat relatif au prix unique du livre ainsi que toute la question du plafonnement des remises. Hervé le Crosnier signe un des chapitres les plus longs de l'ouvrage portant sur les conséquences du développement d'Internet et des documents numériques sur celui des bibliothèques. Il s'agit d'une excellente synthèse résumant les multiples défis à relever et les tensions qui se vivent entre producteurs-diffuseurs de l'information et lecteurs. Qu'il s'agisse des modes de rétribution des auteurs et des intermédiaires, de la négociation des licences d'accès ou de la conservation des documents numériques, de nombreux problèmes de gestion se posent, car les données changent sans cesse. Le Crosnier rappelle aussi, à bon escient, que les coûts de l'organisation du stockage et ceux de l'accès aux documents numériques seraient deux fois plus élevés que ceux de la documentation imprimée (p. 110) et que, par ailleurs, la disponibilité de personnel compétent fait cruellement défaut, ce qui laisse perplexe pour l'avenir. De son côté, Martha E. Williams nous livre un bref bilan de l'évolution de l'industrie des bases de données en ligne et d'Internet. Deux petits chapitres fort pertinents sont également offerts dans cette section : un résumé d'un rapport britannique relatif à l'impartition ou à la sous-traitance de la lecture publique concluant que ce genre de pratique serait inappropriée et une brève analyse écrite par Emmanuel Aziza sur les services d'édition développés par deux bibliothèques nationales (Bibliothèque nationale de France et la British Library).

La troisième partie, « Bibliothèque et économie publique », contient deux courts chapitres : un texte portant sur le contexte de rigueur budgétaire qui affecte les bibliothèques en France et en Allemagne (Dominique Arot) et un autre soulevant des questions relatives à leurs dilemmes économiques (Françoise Benhamou). Ces textes ont le mérite de rendre justice à la complexité de la situation. Françoise Benhamou explique, entre autres, que « *parce qu'elles produisent et gèrent des biens et des services semi-collectifs, dont la consommation par les uns prive de manière temporaire celle des autres (...), les bibliothèques se situent aux frontières de l'économie non marchande et de*